

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 15 FEVRIER 2018

Etaient Présents 46 titulaires, 3 suppléants, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	David MIRANDE	à	Evelyne BALLIHAUT
	Maryse ARTIGAU	à	Suzanne SAGE
	Elisabeth MEDARD	à	Daniel LACRAMPE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Michel LAUGA	à	Marthe CLOT
	Lydie CAMPELLO	à	France JAUBERT-BATAILLE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Maylis DEL PIANTA	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Henriette BONNET
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Marylise GASTON	à	Jean-Michel IDOPE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Aurélien GIRAUDON	à	Martine MIRANDE
	Robert BAREILLE	à	Jean CASABONNE
	Jean-Pierre TERUEL	à	André BERNOS

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Anne BARBET (excusée), Gérard BURS, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 07-180215-DEV-

Le 22 FEV. 2018  
SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

Mme ETCHENIQUE rappelle que par délibération du 7 avril 2016, le Conseil Communautaire avait décidé de confier à Maître Jerry KIMBOO, Avocat au cabinet SUI GENERIS de Nantes, une étude financière et juridique concernant le projet de réaménagement et d'extension du cinéma Le Luxor.

Cette étude comprenait deux phases dont une, optionnelle, qui consistait en la rédaction d'un Bail à Construction.

A ce jour, la première phase a été réalisée et a permis de mettre en exergue les modalités et les conditions de réalisation de l'opération.

Suite à une réunion technique tenue le 23 Janvier dernier, en présence des propriétaires, accompagné de l'architecte du projet et de leur banquier, il a été décidé d'engager la phase 2.

Le devis datant de 2016, une réactualisation a été proposée par Maître KIMBOO portant ainsi la somme demandée à 4 200 € HT (au lieu de 3 900 €).

En outre, Maître KIMBOO a aussi proposé un devis d'un montant de 16 000 € HT concernant l'ensemble des formalités liées à l'acte en la forme authentique, si nous décidions d'y avoir recours lorsque les conditions suspensives seront intégralement levées.

Les crédits nécessaires sont inscrits en section investissement « Opération cinéma ».

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport
- **PREND ACTE** de la réactualisation du devis de Maître J KIMBOO concernant la phase 2 (Bail à construction), les crédits étant par ailleurs inscrits au budget.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à confier, le cas échéant, à Maître J KIMBOO du cabinet SUI GENERIS, la mission complémentaire relative aux formalités liées à l'acte en la forme authentique.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 février 2018

Suivent les signatures

Affiché le 22.02.18

REÇU  
Le 22 FEV. 2018  
SOUS-PREFECTURE  
OLORON STE MARIE  
Le Président



Daniel LACRAMPE